

Attention: En installant et en utilisant ce logiciel vous avez accepté les termes de la licence suivante :

L'UTILISATEUR représente la personne (physique ou morale) utilisant le logiciel « FRISE ».

Le LOGICIEL désigne le droit d'utilisation du logiciel « FRISE » par L'UTILISATEUR, pour la version actuelle et pour toute version mise à jour, à moins que cette version mise à jour ne comporte elle-même un contrat de licence, qui serait alors celui qui s'appliquerait.

1 – Licence

Cette licence d'utilisation est concédée gratuitement à l'UTILISATEUR.

2 - Propriété

Ce logiciel est la propriété de Jean-Louis MOREL. L'UTILISATEUR a simplement le droit d'utiliser ce LOGICIEL.

3 – Copie de sauvegarde

Le CLIENT est autorisé à effectuer une copie de sauvegarde du LOGICIEL.

La duplication de la documentation, en totalité ou en partie, est strictement interdite.

4 – Utilisation

L'UTILISATEUR doit utiliser le LOGICIEL pour l'usage pour lequel il est prévu. Il est interdit de modifier ou tenter de modifier ce LOGICIEL, de désassembler ou tenter de désassembler ce LOGICIEL. Il est interdit d'enlever ou de tenter d'enlever les mentions de copyright pouvant apparaître et/ou étant contenues dans le LOGICIEL.

La location, le prêt ou la vente de ce LOGICIEL est interdit.

Le LOGICIEL ne peut pas être inclus dans un autre logiciel, payant ou gratuit, quelque soit son usage ou sa destination.

5 – Absence de responsabilité

Le LOGICIEL et la documentation qui l'accompagne sont vendus en l'état, SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE. Le créateur de ce LOGICIEL ne saurait être tenu pour responsable pour tout dommage de quelque nature que ce soit, et en particulier en cas de perte ou détérioration des données, en cas de perte financière, en cas de perte d'exploitation, en cas de divergence des informations contenues dans la documentation avec le comportement du LOGICIEL, en cas de comportement du LOGICIEL différent de celui attendu. L'UTILISATEUR est seul et unique responsable du fonctionnement du LOGICIEL.

Acceptation de la licence :

Le fait de conserver et d'utiliser ce logiciel indique la compréhension et l'acceptation des termes de cette licence.

Ce contrat ne peut pas être modifié, sauf par un courrier original paraphé par le créateur.

Ce contrat de licence est régi par le droit français.